Un concept mal compris dans mon domaine est l’application des préalables pour certains cours.

Lorsque l’on dessine un parcours pour les étudiants, certains ont tendance à vouloir apporter des changements en retirant des cours non-obligatoires au détriment de cours obligatoires.

Toutefois, ils ne se rendent pas compte qu’ils sont dans l’incapacité de suivre certains cours sur le moment puisque ces derniers requièrent des préalables. Les étudiants ont souvent du mal à comprendre pourquoi ils devraient d’abord avoir les préalables avant de suivre certains cours.

Analogie : Afin de faciliter la compréhension, je m’inspire donc des différentes phases ou étapes de la construction d’un bâtiment. Je leur fais comprendre qu’avant de pouvoir construire des mûrs, il faut au préalable préparer la fondation pour que les mûrs puissent tenir. Sinon, ton bâtiment risque de s’écrouler.